Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche **Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel** **Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels** **1 ter, avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **Suivi par : Michèle LOUX** **Tél : 01.49.55.48.11** **Fax : 01.49.55.56.17** **Réf. Interne :** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/POFEGTP/N2004-2117** **Date: 15 décembre 2004**

Date de mise en application : Session 2006

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Nombre d'annexes: 3

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

à

Madame et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Baccalauréat S biologie-écologie : instructions relatives à l'épreuve pratique de biologie-écologie.

Bases juridiques :

Résumé : Instructions relatives à la mise en œuvre de l'épreuve pratique de biologie-écologie du baccalauréat S : utilisation par les examinateurs de la fiche d'activités élaborée par les enseignants de première S et terminale S et de la grille d'évaluation critériée nationale.

MOTS-CLES : BACCALAUREAT S BIOLOGIE-ECOLOGIE, EVALUATION, EPREUVE PRATIQUE BIOLOGIE-ECOLOGIE

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général du génie rural des eaux et des forêts - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole	Pour information : - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet de préciser les nouvelles modalités pour la mise en œuvre de cette épreuve (fiche d'activités, grille d'évaluation à cinq capacités et liste des critères d'évaluation pour chaque capacité).

Les quatre points définissant l'épreuve pratique :

(1) objectifs de l'épreuve
(2) modalités d'organisation
(3) modalités d'évaluation
(4) recommandations pédagogiques

sont précisés dans le référentiel du baccalauréat S biologie-écologie, classe de terminale (pages 26 à 33) diffusé par le CNPR et restent en vigueur.

Il est rappelé que l'épreuve vise à valoriser les méthodes d'approche concrètes et pratiques de la biologie et de l'écologie utilisées au cours des deux années (première et terminale).

L'épreuve est donc centrée **sur les méthodes et non sur les contenus des programmes**.

Précisions sur l'utilisation de la fiche d'activités et de la grille d'évaluation critériée nationale

1. La fiche d'activités.

Tout au long des deux années de formation, le professeur de la classe renseignera **la fiche d'activités** (voir annexe 1 de cette note) [présentant] qui devra présenter un minimum de 15 TP réalisés en première et terminale S. Un exemple de fiche d'activités renseignée est proposé en annexe 1.

Cette fiche, accompagnée d'un état des supports concrets et des matériels d'investigation disponibles, devra parvenir par voie hiérarchique au SRFD. Elle sera transmise ensuite à l'examinateur.

La fiche d'activités permettra à l'examinateur, en s'appuyant sur les compétences acquises par les élèves lors de la formation, de concevoir le sujet en toute indépendance.

Le texte page 27 du référentiel est ainsi modifié par cette disposition comme suit :

Il convient de remplacer : «Afin de préparer cette étape de concertation, le professeur de la classe fera parvenir au SRFD pour transmission à l'examinateur un état des supports concrets …»

par : «Afin de préparer cette étape de concertation, le professeur de la classe fera parvenir ***par voie hiérarchique*** au SRFD pour transmission à l'examinateur ***la fiche d'activités et*** un état des supports concrets …».

2. La grille d’évaluation critériée nationale.

Lors de l’épreuve pratique et pour chaque candidat, l’examinateur renseignera **la grille d’évaluation nationale** (voir annexe 2 de cette note) comportant obligatoirement les cinq capacités en déclinant les critères d’évaluation retenus et adaptés au sujet proposé (voir annexe 3 de cette note).

Pour renseigner la grille d’évaluation, l’examinateur disposera de la liste des critères d’évaluation pour chaque capacité.

L’adoption du sujet et de la grille implique un travail concerté entre l’examinateur et le professeur de la classe lors de la demi-journée précédant l’épreuve (voir référentiel pages 26 et 27).

Le formulaire standard (page 34 du référentiel) reste en vigueur. La page 35 est remplacée par la grille d’évaluation critériée nationale figurant en annexe 2 de cette note.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE

DOCUMENTS ANNEXES

- annexe 1 : fiche d’activités.
- annexe 2 : grille d’évaluation critériée nationale.
- annexe 3 : liste des capacités et critères.

ANNEXE 1

Établissement : **Filière : S**
Région : **Promotion :**
Enseignant : **Classe :**

FICHE D'ACTIVITES

Liste des Travaux Pratiques réalisés en filière S
(la liste complète, Première et Terminale, doit présenter au minimum 15 TP)

Thème	Objectifs de la séance	Supports	Activités *	Évaluation	Durée

* Activités pratiques réalisées par les élèves au cours des TP, sorties sur le terrain… et qui contribuent à l'acquisition de compétences propres aux travaux de laboratoire et de terrain = réaliser, observer, dessiner, schématiser, interpréter, formuler / valider des hypothèses …

Établissement :
Région :
Enseignant :

Filière : S
Promotion : 2004-2006

Classe : Première

EXEMPLE DE FICHE D'ACTIVITES (partielle)

Liste des Travaux Pratiques réalisés en filière S

(la liste complète, Première et Terminale, doit présenter au minimum 15 TP)

Thème	Objectifs de la séance	Supports	Activités	évaluation	Durée
- Nutrition carbonée des végétaux chlorophylliens. (1ere partie)	- visualiser les lieux d'échanges gazeux - réaliser un dessin d'observation légendé - comprendre le fonctionnement du stomate.	- polypode (endive, laitue) - maquette (ou document) de l'analogue mécanique du fonctionnement des stomates - un schéma légendé de stomate.	- réalisation d'un montage microscopique à l'eau de l'épiderme - réalisation d'un dessin d'un stomate (départ des cellules voisines) traduisant fidèlement la réalité de l'observation - à partir de votre observation cellulaire et de la maquette (ou du document), émettre une hypothèse argumentée sur les mécanismes d'ouverture et de fermeture des stomates.	- qualité de la gestuelle - dessin - logique et argumentation de l'hypothèse proposée.	1 h 30
- Diversité végétale	- mise en pratique de la technique de l'aire minimale - travail en autonomie	- forêt - prairie - document expliquant la technique	- déterminer l'aire minimale	- pas d'évaluation	2 h

Établissement :
Région :
Enseignant :

Filière : S
Promotion : 2004-2006
Classe : Terminale

Liste des Travaux Pratiques réalisés en filière S

(la liste complète, Première et Terminale, doit présenter au minimum 15 TP)

Thème	Objectifs de la séance	Supports	Activités	évaluation	Durée
- Les acides nucléiques	- localisation	- oignon blanc - colorant spécifique (vert de méthylpyronine)	- réaliser une coloration - réaliser un montage microscopique - réaliser un schéma légendé de l'observation	- pas d'évaluation	30 min

ANNEXE 2

Grille d'évaluation
Baccalauréat S

Nom de l'élève : ……

Libellé du sujet : …….

Capacités	Critères d'évaluation	Évaluation qualitative			Barème (En points)
		-	m	+	
1. Être capable d'observer	Cf. liste de critères				**/2**
2. Être capable d'utiliser des techniques et/ou des supports biologiques : - Réaliser un montage microscopique, une dissection, une expérience ;… - Respecter un protocole.	Cf. liste de critères				**/10**
3. Être capable d'utiliser des modes de représentation des sciences expérimentales (dessin, schéma, graphique, tableau).	Cf. liste de critères				**/3 à 4 ***
4. Être capable d'adopter une démarche explicative.	Cf. liste de critères				**/3 à 4 ***
5. Être capable d'organiser son travail	Cf. liste de critères				**/1**
Note de l'élève évalué sur 20 points					**/20**

***** : Les capacités 3 et 4 doivent représenter 7 points sur 20.

Pour chaque capacité, le concepteur devra choisir les critères adaptés à son sujet et répartir les points sur les critères retenus.
Le barème attribué à chaque capacité doit être respecté.

ANNEXE 3

Liste des critères d'évaluation pour chaque capacité

Capacités n° 1 :

- Choisir, quelle que soit l'échelle, un site pertinent d'observation.
- Utiliser la loupe :
  - Qualité des réglages (grossissement, éclairage, couleur de la platine, mise au point, …) ;
- Utiliser le microscope :
  - Qualité des réglages (éclairage, diaphragme, condenseur, mise au point, ...) ;
  - Choix du grossissement ;

Capacités n° 2 :

- Respecter un protocole :
  - Étapes du protocole respectées.
- Réaliser un montage microscopique :
  - Qualité de la préparation ;
  - Qualité du prélèvement.
- Réaliser une dissection :
  - Mise en évidence de la (ou des) structure(s) anatomique(s) recherchée(s) ;
  - Intégrité des structures à observer ;
  - Propreté du champ de dissection ;
  - Présentation de la dissection.
- Réaliser une expérience :
  - Utilisation maîtrisée du matériel ;
  - Utilisation raisonnée des produits ;
  - Présentation organisée des résultats expérimentaux.

Capacités n° 3 :

- Restituer à l'aide d'un dessin :
  - Netteté et finesse du tracé, réalisé au crayon à papier ;
  - Représentation fidèle au modèle ;
  - Exactitude scientifique de la légende,
  - Mise en page (orientation, emplacement et taille sur la feuille, disposition des légendes) ;
  - Rédaction d'un titre adapté, indication du mode d'observation et du grossissement ;
  - Représentation soignée.
- Restituer à l'aide d'un schéma :
  - Sélection et mise en ordre des informations utiles ;
  - Lisibilité du schéma ;
  - Rédaction d'un titre adapté ;
  - Soin de la réalisation ;
  - Exactitude scientifique de la légende.
- Restituer à l'aide d'un graphique, d'un tableau :
  - Lisibilité du graphique, du tableau ;
  - Rédaction d'un titre adapté ;
  - Choix des axes à partir des paramètres mis en relation, choix des intitulés des lignes et des colonnes ;
  - Report des points ou contenu des cases ou cellules ;
  - Soin de la réalisation.

- Capacités n° 4 :
  - Mise en relation de données pour formuler un problème et/ou formuler une hypothèse ;
  - Expression d'une relation de cause à effet dans une hypothèse ;
  - Expression d'une conséquence vérifiable d'une hypothèse ;
  - Conception d'un protocole ;
  - Proposition d'une solution en cohérence avec le problème posé / avec les données et/ou avec les connaissances
  - Exercice de l'esprit critique.

- Capacités n° 5 :
  - Gestion du temps de travail ;
  - Gestion de la paillasse ;
  - Présentation du travail demandé ;
  - Remise du matériel dans l'état initial « prêt à l'emploi »
  - Nettoyage de la paillasse après manipulation.